



MOBILISATION DU SPIP 42

Après prise de connaissance des lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des agents présentées par le secrétariat général, les agents du SPIP 42 se sont réunis en AG ce mardi 03 décembre 2019.

La mobilité se privatise et devient « RECRUTEMENT ».

En effet, dès 2020, la mobilité sera conditionnée au profilage des fonctionnaires selon des critères totalement obscurs, et à des « pseudo-performances » (divergentes d'un SPIP à l'autre) **Le tout sans contrôle et protection des organisations syndicales.**

Pourtant, nous avons tous été formés pour assurer une prise en charge équitable et qualitative quelque soit notre poste sur le territoire national.

Cette privatisation de la gestion des mobilités est d'autant plus dangereuse qu'elle ouvre la porte à des pratiques de management jusqu'ici jugées abusives (mise en concurrence des agents d'un service public, pression mise sur ceux qui souhaitent partir pour être plus performants, recrutement de temps plein au détriment des temps partiels, soutien hiérarchique d'une candidature au détriment d'une autre, dépouillement des services peu demandés...)

Face à ces inégalités de traitement des agents mais aussi des usagers qui en feront encore une fois les frais, le SPIP 42 a décidé :

- L'entrée en mouvement du SPIP 42
- D'intervenir en Intersyndicale
- L'information des usagers et des partenaires par le biais d'affichage
- Un message relié à la signature des agents du SPIP 42 dans chaque mail envoyé à nos partenaires : *" L'ensemble des agents du SPIP 42 est attaché aux principes d'égalité de traitement des agents et des usagers du service public pénitentiaire. Il dénonce à ce titre l'application de la loi de transformation de la Fonction Publique par le Ministère de la Justice. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé des actes de mobilité"*

Il ne s'agit pas uniquement de défendre des intérêts particuliers mais de se battre pour la préservation des grands principes fondateurs de la Fonction Publique.

Saint-Etienne le 03/12/2019